

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupe Montagne (GM) du 24.01.2013 à 20h30, école du Belvédère

Membres du Comité candidats à l'élection: MM. A. Bretton (AB), Président, J. Beaume (JB), Martin Feiss (MF), Charles Michea (CM), P. Rouiller (PR), Mmes B. Coli, M. Verhoeven (MV) et U. Wehrli (UW).

Membre démissionnaire : M. J. Keraudren et Mme M. Riva

Consultants/soutiens : MM M. Bonjour, P. Ischi (PI), J. Keraudren, D. Roessli, Mmes M. Ischi et M. Riva (MR)

Présents : 200 participants.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2012

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. Rapport d'activités 2012 et perspectives 2013

Le Président rappelle le changement intervenu à la tête du DCTI (devenu Département de l'urbanisme) qui a eu des conséquences positives pour l'écoute dont bénéficie le Groupe Montagne (voir détails au point 5). Dans ce cadre, le comité demande aux membres du GM de s'abstenir de démarches individuelles et de transmettre leurs questions au comité, sauf celles qui relèvent de problèmes individuels, pour lesquelles le comité n'intervient pas (mais l'ASLOCA est là pour ça).

Il rappelle ensuite le beau succès de la fête des voisins, avec une bonne participation des habitants de tous les immeubles, puis remercie les membres du comité et ses soutiens pour leur engagement. Le site du GM, mis gracieusement à disposition de l'association par M. Roessli, est très consulté par régies des immeubles. Avant le rapport de trésorerie de Mme Verhoeven, AB mentionne que comité est à la recherche d'un/e trésorier/ère pour la remplacer.

3. Rapport de trésorerie, rapport des vérificateurs de comptes et approbations

Les comptes sont présentés, confirmés et acceptés, de même que les frais de procédure. Un compte spécifique a été ouvert début 2013 dédié aux versements pour les frais de procédure.

4. Elections : des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Les membres du comité candidats sont réélus.

Mme Zahler et M. Briner sont élus vérificatrice/teur des comptes, M. Otten est suppléant.

5. Surélévation et travaux : point de la situation

PI rappelle l'entretien que le comité du GM a eu avec le Conseiller d'Etat, M. Longchamp, en novembre 2012, au cours duquel le comité avait souhaité obtenir une concertation avec les propriétaires. Depuis, M. Longchamp a reçu les propriétaires et le comité est dans l'attente d'une date pour une rencontre. A ce stade, Swisslife s'oppose encore à ce que Me Lachat représente le GM, mais sans grande conséquence, puisqu'il n'y a pas de procédure en cours.

M. Karr, Conseiller administratif de Chêne-Bougeries, mentionne les visites organisées par la commune pour des membres de l'administration fédérale et cantonale, afin qu'ils prennent connaissance des réalités du terrain. Le Conseil administratif a aussi rencontré M. Longchamp à la fin août pour lui présenter le plan de développement de la commune. La commune ne voudrait pas d'un changement de densification pour nos immeubles, mais les pressions urbanistiques sont nombreuses, si bien que le risque existe que les propriétaires obtiennent gain de cause, mais le GM a de bons arguments en sa faveur.

7. Divers et questions

1. Des conseils ont été publiés sur le site de la commune pour se prémunir contre d'éventuels **cambriolages**.

2. En raison d'une nouvelle **baisse du taux hypothécaire**, il est possible de demander une baisse de loyer. Des conseils à ce sujet se trouvent sur le site de *Bon à Savoir* (<http://www.bonasavoir.ch/loyer.php>).

3. Questions-remarques : - une locataire a lu dans un journal financier que Crédit suisse allait vendre son immeuble, mais à ce stade il n'y a rien de confirmé ;

- Les portes de garage chez Swisslife sont tout le temps cassées et la régie ne manifeste pas d'empressement pour les faire réparer ; il faut dire clairement à la gérance qu'elle sera tenue responsable en cas de dégâts aux voitures ;
- il y a eu régulièrement des déprédations au 96-98, la régie en a été avertie et a déposé plainte ;
- M. Morel a à nouveau vérifié les comptes de chauffage de Livit et il apparaît qu'une des deux chaudières de l'immeuble ne fonctionne pas bien ; le chauffage des appartements vides est à la charge du propriétaire ;
il demande ensuite si les travaux de rénovation auront lieu même si les immeubles ne sont pas surélevés. Il lui est répondu qu'il semblerait que les deux propriétaires soient déterminés à les faire ;
- afin de remercier le comité pour son excellent travail, l'assemblée décide d'offrir un bon repas à ses membres ; face aux hésitations de ceux-ci, il est décidé de procéder autrement (signature d'une carte) ;
- il n'y a pas de nouvelles informations sur les suites données par la Cour des comptes à l'intervention du GM (concernant les procédures liées au projet de surélévation).

Fin de la séance vers 22h30 suivie du verre de l'amitié.